

Un communiqué de

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie
Mehr Lebensqualität, tiefer Energieverbrauch

Fribourg, le 24 février 2014

Nouvelle réglementation pour l'utilisation de produits dérivés du bois dans les bâtiments MINERGIE-ECO®

Le questionnaire pour la mise en œuvre des projets Minergie-Eco a été révisé en été 2013. La nouvelle version présente diverses possibilités pour minimiser les émissions de formaldéhyde dans les bâtiments et garantir ainsi un air intérieur sain. Des mesures standardisées des concentrations en formaldéhyde sont prescrites afin de garantir la qualité dans les projets Minergie-Eco.

Concernant les émissions de formaldéhyde issues de dérivés du bois destinés aux locaux intérieurs chauffés, la nouvelle réglementation exclut le recours à des produits ne figurant pas sur la liste de produits Lignum des matériaux dérivés du bois ou ne correspondant pas aux recommandations de la liste Lignum pour l'utilisation en intérieur.

La liste Lignum de produits dérivés du bois adaptés à une utilisation en intérieur comprend également des recommandations relatives aux produits et à leur mise en œuvre. Les produits libres de formaldéhyde, les produits à revêtement étanche à la diffusion sur toutes les surfaces et les produits avec des systèmes de colle contenant du formaldéhyde à une concentration d'équilibre ≤ 0.02 ppm sont adaptés sans restriction aux critères Minergie-Eco pour l'air intérieur. Des produits avec une concentration d'équilibre en formaldéhyde ≤ 0.03 ppm peuvent être utilisés pour 50% au maximum de la surface de la pièce. Les produits avec une concentration d'équilibre en formaldéhyde > 0.03 ppm sont incompatibles avec les bâtiments Minergie-Eco.

Une récente publication de Lignum traite le thème de la qualité de l'air dans les locaux (Lignatec n°28/2013 – Qualité de l'air dans les locaux – Bases et mesures pour un habitat sain). Diverses fiches techniques complètent cette publication

([http://www.lignum.ch/fr/technique/qualite air interieur](http://www.lignum.ch/fr/technique/qualite_air_interieur)).

Les questionnaires et indications pour la mise en œuvre Minergie-Eco sont disponibles sur le site Internet de Minergie (<http://www.minergie.ch/documents-minergie-eco.html>).

MINERGIE®  MADE IN SWITZERLAND

Agence MINERGIE® romande
Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg, Téléphone 026 309 20 95, Fax 026 309 20 98, romandie@minergie.ch

 suisse énergie